

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 27 septembre 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 26, 27 et 28 septembre 2016

2016 DEVE 129 Subvention (2 000 euros) à l'association La Fabrique Documentaire pour son festival de films documentaires « Ciné-jardins 2016 » dans les jardins partagés (18^e, 19^e et 20^e).

M^{me} Pénélope KOMITÈS, rapporteure

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 13 septembre 2016 par lequel Madame la Maire de Paris lui propose d'approuver la subvention de la Ville de Paris à l'association La Fabrique Documentaire pour son festival de films documentaires « Ciné-jardins 2016 » dans les jardins partagés des 18^e, 19^e et 20^e arrondissements ;

Vu l'avis du conseil du 18^e arrondissement en date du 12 septembre 2016 ;
Vu l'avis du conseil du 19^e arrondissement en date du 13 septembre 2016 ;
Vu l'avis du conseil du 20^e arrondissement en date du 13 septembre 2016 ;

Sur le rapport présenté par M^{me} Pénélope KOMITÈS, au nom de la 3^e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'un montant de 2 000 euros est attribuée à l'association La Fabrique Documentaire dont le siège social est situé 73 boulevard Barbès (18^e).

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée au chapitre 65, rubrique 820, nature 6574, ligne VF 23006 du budget de fonctionnement de la Ville de Paris de l'exercice 2016.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO